

LE FRÈRE LOUIS

" Les Jésuites et les Récollets mourront
chez eux, mais n'auront pas de
successeurs. "

(Règlement de la Cour d'Angleterre.)

(Suite)

Les repas de famille ou d'amis d'autrefois n'étaient pas le privilège des laïques seuls. On a vu que le Père Beréy donnait des dîners ou des soupers dans sa maison de la rue Saint Louis; après lui M. André Doucet, qui remplaça en 1807 Mgr Plessis comme curé de Québec, invitait à sa table les premiers citoyens de Québec et quelque fois même des officiers anglais de l'armée régulière en garnison dans la ville. Le Grand Vicaire Deschenaux, curé de L'Ancienne Lorette, donnait souvent, le jeudi, des dîners à ses amis de la ville, en la maison qu'il possédait dans la rue du Palais. (1) Il n'était donc pas surprenant de voir le Frère Louis donner aussi ses repas pendant lesquels il savait égayer ses convives par sa conversation spirituelle et sa fine riposte.

Après ces repas donnés chaque hiver aux prêtres et aux laïques, il invitait ses parents à leur tour. C'était, leur disait-il avec cet air narquois dont ses petits yeux trahissaient volontairement la fine malice, pour leur faire manger les restes.

Au jour de l'an, il recevait les visites des prêtres et des principaux citoyens de la ville, qui aimaient à donner cette marque d'égards au dernier représentant des Récollets à Québec.

La première occupation, bien digne d'un Frère Récollet, à laquelle le Frère Louis se livra tout d'abord après l'incendie du monastère, fut de faire l'école dans la maison de la rue Saint-Vallier où il s'était retiré. Il se livra ainsi à l'enseignement pendant environ trente ans, avec une patience, une bonté et un dévouement dont ses élèves conservèrent toujours le meilleur souvenir. Il était fier lui-même de ses élèves lorsqu'il les voyait réussir dans le monde et parvenir à de bonnes situations. Un de ses anciens

(1) On pourrait dire qu'il y avait deux personnes en M. Deschenaux, le curé et le Seigneur. Comme curé il était d'une générosité et d'une charité vraiment exemplaires. On dit qu'il distribuait en bonnes œuvres tous ses revenus ecclésiastiques, dîme et casuel, et qu'il donnait surtout aux pauvres qui trouvaient table mise pour eux tous les jours à 11 heures. Une petite cloche placée sur la cuisine de son presbytère les appelait régulièrement à cette heure.

Comme Seigneur, et il l'était triplement, ayant reçu de son père trois seigneuries en héritage, il se croyait tenu, suivant l'esprit et les coutumes du régime féodal qui n'était pas encore entièrement disparu du pays, de recevoir ses amis et de les traiter à son manoir de la rue du Palais à Québec.